



FICHE SIGNALÉTIQUE
944-01 / 944-05 / 944-55

Canutec 1-613-996-6666 (24 heures)

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Identification du produit : 944-01 / 944-05 / 944-55
Nom du produit : Strip Fast
Famille chimique : Mélange
Fournisseur/Fabricant : Auto-Chem Inc.
33 de Lyon
Repentigny, QC, Canada
J5Z 4Z3
Tel : 450-654-9292
Fax : 450-654-0633
www.autochem.com
Contact : Jean Dagenais

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Chlorure de méthylène	75-09-2	60 – 100	LD50 1410 mg/kg, rat, oral LD50 2000 mg/kg, rat, dermal TLV-TWA 50 ppm, ACGIH TWA 500 ppm, OSHA STEL 2000 ppm, OSHA
Méthanol	67-56-1	5 – 10	LD50 5045 mg/kg, rat, oral LD50 12800 mg/kg, rabbit, dermal LC50 64000ppm, rat TLV TWA 200 ppm, ACGIH STEL TWA 250 ppm, ACGIH PEL TWA 200 ppm, NIOSH
Toluène	108-883	1 – 5	LD50 636 mg/kg, rat, oral LD50 14100 ul/kg, rabbit, dermal LC50 19 mg/kg, rat ♀ TLV TWA 50 ppm ACGIH TWA 100 ppm, OSHA STEL 150 ppm, OSHA IDLH 500ppm
Paraffine	8002-74-2	1 – 5	TLV TWA 2mg/m3, ACGIH
Cellulose	9004-65-3	1 – 5	LD50 >10000 mg/kg, rat, oral TWA 10 mg/m3

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Peut causer une irritation modérée. Peut causer une irritation longue à guérir. Les vapeurs peuvent causer une irritation ressentie comme un inconfort léger et de la rougeur. Peut causer des lésions de la cornée légères.

Peau : L'exposition prolongée ou répétée peut causer des irritations de la peau ou des brûlures. Peut causer l'assèchement de la peau et de la desquamation. Le contact prolonger le la peau avec le chlorure de méthylène, tel l'immersion, peut causer une

- sensation de brûlure intense, suivie par une sensation de froid et d'engourdissement qui s'estompe lorsque le contact est arrêté. Il est peu probable que le contact prolongé avec la peau entraîne l'absorption de quantités nocives.
- Inhalation : Dans des endroits restreints ou peu ventilés, les vapeurs peuvent s'accumuler et causer de l'inconscience ou la mort. Une exposition excessive peut causer une irritation du système respiratoire. Peut causer de la carboxyhemoglobémie, ce qui limite la capacité du sang à transporter l'oxygène. Des effets anesthésiants ou narcotiques minimes peuvent être observés dans la plage de 500 à 1000 ppm de chlorure de méthylène. Des niveaux progressivement plus hauts que 1000 ppm peuvent causer des étourdissements, de l'ivresse et à des niveaux de 10,000 ppm de l'inconscience et la mort. Ces niveaux élevés peuvent également causer des arythmies cardiaques.
- Ingestion : De petites quantités avalées accidentellement pendant la manipulation sont peu probables à causer des lésions. L'ingestion de grandes quantités peut causer des lésions. L'aspiration dans les poumons peut se produire pendant l'ingestion ou les vomissements, résultant en des lésions pulmonaires.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

- Exposition répétée : L'abus chronique de substances similaires a été associé à des arythmies cardiaques et des arrêts cardiaques. L'exposition répétée peut affecter le système nerveux central. Le contact prolongé avec la peau peut causer de l'assèchement et le dégraissage de la peau, de l'irritation et des dermatites. L'inhalation volontaire de fortes doses de solvants (toluène) entraîne des pertes d'audition ainsi que des lésions aux reins, au foie et au cerveau. Ce produit contient du méthanol. La surexposition à cet ingrédient est soupçonnée comme une cause des effets suivants sur l'humain : perte de vision.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

- Yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau ou une solution saline pendant 15 à 20 minutes en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Retirer les verres de contact. Obtenir des soins médicaux immédiats.
- Peau : En cas de contact, rincer à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Laver minutieusement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver à l'eau et au savon. Si de l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.
- Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, obtenir des soins médicaux.
- Ingestion : Si ingéré, obtenir des soins médicaux immédiats. Ne pas induire de vomissements. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou qui a des convulsions. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, pratiquer la réanimation cardio-respiratoire et obtenir des soins médicaux.
- Note au médecin : Potentiel de pneumonie chimique. Un lavage gastrique avec protection des voies respiratoires peut être considéré si ingéré. Ces arythmies cardiaques ont été observées lors d'exposition au solvant. Ce produit contient du méthanol qui peut causer une intoxication et une dépression du système nerveux central. Les métabolites peuvent causer une acidose métabolique, des troubles de la vision et la cécité. L'apparition des symptômes peut être retardée de 6 à 30 heures suivant l'ingestion.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- Point d'éclair : 4 C (Toluène)
Température d'auto-inflammation : 480 C (Toluène)

Limites d'inflammation – air (%) : LIE : 1.2 LSE : 7.1 (Toluène)

Agents d'extinction : Dioxyde de carbone (CO₂), mousse d'alcool, poudre chimique sèche, brouillard d'eau, selon la nature du feu. La poudre chimique sèche ou le brouillard d'eau peuvent être utilisés pour refroidir les contenants. Ne pas utiliser d'eau, excepté sous forme de brouillard.

Équipement de protection : Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet adéquat, incluant des appareils respiratoires autonomes.

Informations supplémentaires : Des vapeurs peuvent se former et se déplacer ou être transportées par les courants d'air. Elles peuvent être allumées par des veilleuses, des flammes nues, des étincelles, des chaufferettes, de l'équipement électrique, des décharges statiques ou d'autres sources d'ignition se trouvant à une distance éloignée du lieu de l'incendie ou de manutention.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Porter l'équipement de protection approprié. Restreindre la zone de déversement au personnel qualifié. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas toucher le produit déversé. Empêcher le produit déversé de s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Arrêter ou diminuer la fuite si sécuritaire.

Petit déversement : Liquide inflammable. Éloigner toutes les sources d'ignition. Isoler le déversement et arrêter la fuite si sécuritaire. Travailler en amont du déversement. Éviter le contact direct avec le produit. Les vêtements contaminés doivent être enlevés immédiatement afin d'éviter les risques de déflagration. Porter un équipement respiratoire adéquat et des vêtements de protection. Endiguer pour contrôler les fuites sur la terre. Les fuites sur l'eau peuvent être endiguées par poussage. Utiliser de la brume d'eau pour faire descendre les vapeurs. Retenir les eaux d'écoulement.

Grand déversement : Liquide inflammable. Éloigner toutes les sources d'ignition. Isoler le déversement et arrêter la fuite si sécuritaire. Travailler en amont du déversement. Éviter le contact direct avec le produit. Les vêtements contaminés doivent être enlevés immédiatement afin d'éviter les risques de déflagration. Porter un équipement respiratoire adéquat et des vêtements de protection. Endiguer pour contrôler les fuites sur la terre. Les fuites sur l'eau peuvent être endiguées par poussage. Utiliser de la brume d'eau pour faire descendre les vapeurs. Retenir les eaux d'écoulement.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Inflammable. Ne pas couper, percer, sabler, souder ou effectuer toute opération semblable sur ou près des contenants. Les équipements fixes, les contenants et équipements de transfert doivent être mis à la terre pour prévenir l'accumulation de charges statiques. Les surfaces chaudes peuvent être suffisantes pour allumer le liquide en l'absence de flammes ou d'étincelles. Éteindre les veilleuses, cigarettes et fermer les autres sources d'ignition avant l'utilisation et jusqu'à ce que les vapeurs soient éliminées. Ne pas pressuriser les contenants pour les vider. Éviter de respirer les vapeurs et le contact prolongé ou répétitif avec la peau. Laver les vêtements contaminés avant la réutilisation. Sécher les vêtements contaminés à l'air avant de les laver. Maintenir une bonne hygiène personnelle.

Entreposage : Entreposer dans un endroit frais et sec, bien ventilé et loin des sources de chaleur et d'ignition. Utiliser une ventilation anti-explosion pour prévenir l'accumulation de vapeurs.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION

Mesures d'ingénierie : Une ventilation mécanique est recommandée pour toutes les situations intérieures pour contrôler les émissions. Les équipements mécaniques et électriques doivent être anti-explosion. Pour le personnel entrant dans des espaces restreints, une procédure appropriée doit être suivie, incluant la ventilation et l'évaluation de l'atmosphère du contenant.

Protection personnelle pour manipulation de routine :

Yeux : Lunettes anti-éclaboussures et/ou masque facial pour protéger les yeux et le visage si le produit doit être manipulé de façon à ce qu'il y ait des risques d'éclaboussures.
Peau : Dans les espaces restreints ou lorsque le risque de contact cutané est élevé, des vêtements imperméables doivent être portés.
Gants : Gants imperméables en néoprène, butyle ou caoutchouc naturel.
Inhalation : Si l'exposition dépasse les limites permises, utiliser un masque approuvé NIOSH. Utiliser des cartouches pour vapeurs organiques approuvées NIOSH ou un masque respirateur avec apport d'air approuvé NIOSH.

Protection personnelle pour déversements :

Yeux : Lunettes anti-éclaboussures et/ou masque facial pour protéger les yeux et le visage
Peau : Dans les espaces restreints ou lorsque le risque de contact cutané est élevé, des vêtements imperméables doivent être portés.
Gants : Gants imperméables en néoprène, butyle ou caoutchouc naturel.
Inhalation : Utiliser des cartouches pour vapeurs organiques approuvées NIOSH ou un masque respirateur avec apport d'air approuvé NIOSH.

Note : Ces précautions sont valides pour la manipulation à la température de la pièce. L'utilisation à des températures élevées ou l'application par pulvérisation peuvent exiger des précautions supplémentaires.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide transparent.
Couleur :	Incolore.
Odeur :	Solvant.
pH @ 1% :	Non déterminé.
Densité relative (g/cm ³) :	1.20
Point d'ébullition :	Non déterminé
Point de congélation :	Non déterminé
Pression de vapeur :	Non déterminé
Matières volatiles (poids) :	Non déterminé
Solubilité (eau) :	Partiel
COV (%) :	Non déterminé
Viscosité :	Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable.
Polymérisation dangereuse : Aucune connue.
Conditions à éviter : Chaleur, étincelles, flammes nues et autres sources d'ignition.
Incompatibilités : Oxydants forts, acides et alcalins forts.
Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

<u>Ingrédient</u>	<u>CAS</u>	<u>Pourcentage</u>	<u>Limites d'exposition</u>
Chlorure de méthylène	75-09-2	60 – 100	LD50 1410 mg/kg, rat, oral LD50 2000 mg/kg, rat, dermal TLV-TWA 50 ppm, ACGIH TWA 500 ppm, OSHA STEL 2000 ppm, OSHA
Méthanol	67-56-1	5 – 10	LD50 5045 mg/kg, rat, oral LD50 12800 mg/kg, rabbit, dermal LC50 64000ppm, rat TLV TWA 200 ppm, ACGIH STEL TWA 250 ppm, ACGIH PEL TWA 200 ppm, NIOSH
Toluène	108-883	1 – 5	LD50 636 mg/kg, rat, oral LD50 14100 ul/kg, rabbit, dermal LC50 19 mg/kg, rat ♀ TLV TWA 50 ppm ACGIH TWA 100 ppm, OSHA STEL 150 ppm, OSHA IDLH 500ppm
Paraffine	8002-74-2	1 – 5	TLV TWA 2mg/m3, ACGIH
Cellulose	9004-65-3	1 – 5	LD50 >10000 mg/kg, rat, oral TWA 10 mg/m3

Effets aigus potentiels sur la santé :

- Yeux : Peut causer une irritation modérée. Peut causer une irritation longue à guérir. Les vapeurs peuvent causer une irritation ressentie comme un inconfort léger et de la rougeur. Peut causer des lésions de la cornée légères.
- Peau : L'exposition prolongée ou répétée peut causer des irritations de la peau ou des brûlures. Peut causer l'assèchement de la peau et de la desquamation. Le contact prolonger le la peau avec le chlorure de méthylène, tel l'immersion, peut causer une sensation de brûlure intense, suivie par une sensation de froid et d'engourdissement qui s'estompe lorsque le contact est arrêté. Il est peu probable que le contact prolongé avec la peau entraîne l'absorption de quantités nocives.
- Inhalation : Dans des endroits restreints ou peu ventilés, les vapeur peuvent s'accumuler et causer de l'inconscience ou la mort. Une exposition excessive peut causer une irritation du système respiratoire. Peut causer de la carboxyhemoglobinémie, ce qui limite la capacité du sang à transporter l'oxygène. Des effets anesthésiants ou narcotiques minimes peuvent être observés dans la plage de 500 à 1000 ppm de chlorure de méthylène. Des niveau progressivement plus hauts que 1000 ppm peuvent causer des étourdissement, de l'ivresse et à des niveaux de 10,000 ppm de l'inconscience et la mort. Ces niveaux élevés peuvent également causer des arythmies cardiaques.
- Ingestion : De petites quantités avalées accidentellement pendant la manipulation sont peu probables à causer des lésions. L'ingestion de grandes quantités peut causer des lésions. L'aspiration dans les poumons peut se produite pendant l'ingestion ou les vomissements, résultant en des lésions pulmonaires.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

- Effets cancérogènes : Le chlorure de méthylène est un cancérogène potentiel.
- Effets mutagènes : Aucun connu.
- Effets tératogènes : Aucun connu.
- Effets fétotoxiques : Le chlorure de méthylène peut traverser la barrière placentaire et peut être excrété dans le lait maternel. Ne cause pas d'anomalie

congénitale chez les animaux. D'autres effets toxiques ont été observés chez les fœtus à des doses toxiques pour la mère.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Ingredient	CAS	Test	Espèces
Methylene chloride	75-09-2	LC50 10.95 mg/l	Oncorhynchus mykiss
		LC50 193 mg/l	Lepomis macrochirus
		LC50 193 mg/l	Pimephales promelas
Toluene	108-88-3	LC50 24.0 mg/l	Bluegill
		LC50 24.0 mg/l	Rainbow trout
		LC50 25 mg/l	Fathead minnow (1 day old)
		LD50 31.7 mg/l	Fathead minnow (adult)

Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

13. MISE AU REBUT

Méthode d'élimination : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

Emballage contaminé : Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information réglementaire	Nom d'expédition	UN	Classe	GE
Classification TMD	Liquide inflammable, toxique, n.s.a. (Chlorure de méthylène, toluène)	1992	3 (6.1)	II

15. INFORMATION SUR LES RÈGLEMENTS

SIMDUT : B2 Liquide inflammable.
D1A Matériels très toxiques ayant d'autres effets.
D2B Matériels toxique ayant d'autres effets.

DSL : Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

TSCA : État de l'inventaire du US TSCA : Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire du la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Danielle Gonthier, chimiste

Date : Sept. 2012

Avis au lecteur :

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la

présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.